


3.00 crédits

Q2

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>A l'issue de cet enseignement, l'étudiant tuteur devra remettre un rapport réflexif synthétisant son activité pratique, illustrant un regard critique et une démarche itérative entre la méthodologie et la pratique mise en œuvre dans sa mission d'encadrement.</p> <p>L'apprenant est évalué par le « maître tuteur » et/ou l'enseignant titulaire du cours visé sur base de ce rapport réflexif.</p> <p>Une soutenance orale pourra compléter la remise du rapport écrit.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours vise un tutorat sous deux formes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un tutorat disciplinaire, qui consistera dans l'accompagnement d'étudiants de Bachelier dans l'apprentissage de connaissances liées à une discipline. (ex : <i>TP ou séance d'exercice de Maths, Géométrie...</i>) • Un tutorat méthodologique visant à accompagner les étudiants de Bachelier dans l'apprentissage méthodologique d'un travail de conception (ex : <i>Projet d'architecture</i>)
Contenu	<p>Pour le tutorat disciplinaire et méthodologique, l'étudiant tuteur développera, suivant les cas :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Des ressources théorique aux enjeux pédagogiques d'un accompagnement tutoré ; 2. Une pratique du tutorat (ou « stage ») dans une des disciplines proposées (moyennant son acceptation par un titulaire de la discipline) (ex : <i>Projet d'architecture ou TP</i>). <p>Cet encadrement s'effectuera sous la supervision d'un « maître tuteur » qui pourra être un des enseignants titulaires du cours visé.</p>
Bibliographie	<p>Bourgeois E. & Chapelle G., <i>Apprendre et faire apprendre</i>, Paris, Presse universitaire de France (PUF), 2006</p> <p>Bouffard Th., <i>Les apprenants autonomes ?</i> / Chapitre 9.</p> <p>Bourgeois E., <i>La motivation à apprendre</i> / Chapitre 16.</p> <p>Bédard D. & Bédard J-P., <i>Innover dans l'enseignement supérieur</i>, Paris, Presse universitaire de France (PUF), 2009.</p> <p>Bédard J-P & Bédard D., <i>Comprendre le monde des étudiants</i> / Chapitre 3.</p> <p>Mandeville L., <i>Une expérience d'apprentissage significatif pour l'étudiants</i> / Chapitre 7.</p> <p>M.-Ch. Raucant & Ch.Gillis, <i>L'apprentissage au projet d'architecture : un accompagnement interactif entre tuteurs et apprenants</i>, Bruxelles, AIPU Mons, 2014</p>
Autres infos	<p>Pré requis :</p> <p>Avoir obtenu le diplôme dans le cycle de bachelier et avec distinction pour l'unité d'enseignement de la discipline visée.</p> <p>Les conditions d'accès :</p> <p>Le choix et la validation du candidat-tuteur sera effectué par le titulaire ou les co-titulaires de l'unité d'enseignement (cfr : <i>Maitre-tuteur</i>) et l'enseignant titulaire du cours visé.</p> <p>La sélection se fera sur dossier comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une lettre de motivation, un curriculum vitae illustrant la capacité de l'étudiant dans la discipline visée. <p>Et éventuellement un entretien personnalisé du candidat portant sur ses motivations au tutorat.</p>
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ TRN	ARCT2M	3		
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	3		